

Compte Administratif 2019

Présentation synthétique

L'article L.3313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif du Département de la Seine-Maritime comprend les résultats de l'exécution du budget principal ainsi que de ses cinq budgets annexes : le parc zoologique de Clères, la crèche départementale, le restaurant administratif, le laboratoire agro-vétérinaire et le parc départemental.

Le compte administratif compare à cette fin les prévisions de dépenses et de recettes aux réalisations, c'est à dire aux dépenses mandatées et aux titres de recettes émis. Il décrit les réalisations tant en investissement qu'en fonctionnement. Le compte administratif permet, en outre, de constater les résultats de clôture.

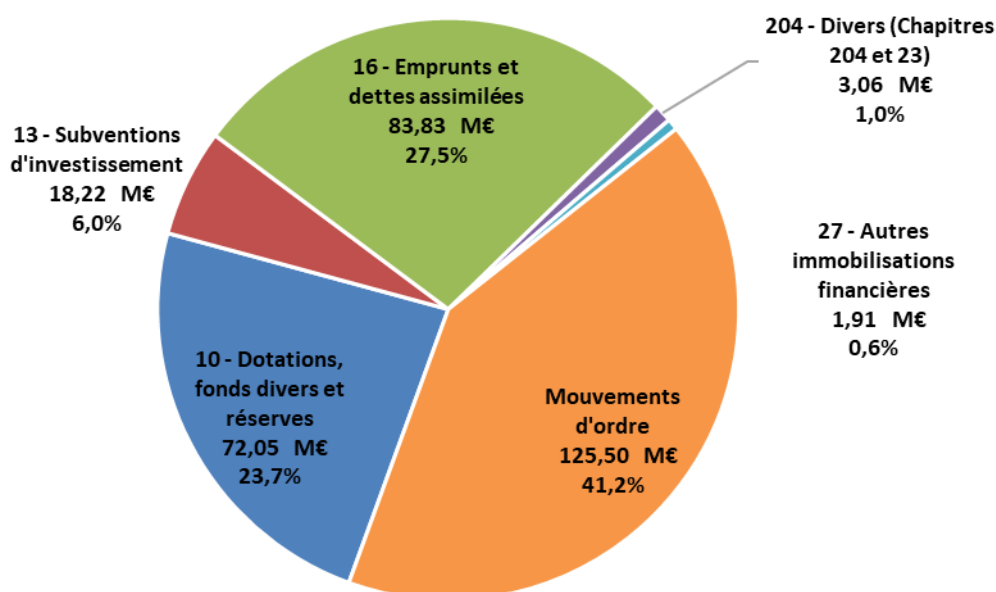
1 Le budget départemental

1.1 Investissement

1.1.1 Les recettes d'investissement

Pour l'exercice 2019, les recettes d'investissement s'élèvent à 304,6 M€ dont 179,1 M€ de recettes réelles (hors opérations d'ordre budgétaire). Par chapitre budgétaire, elles s'établissent comme suit :

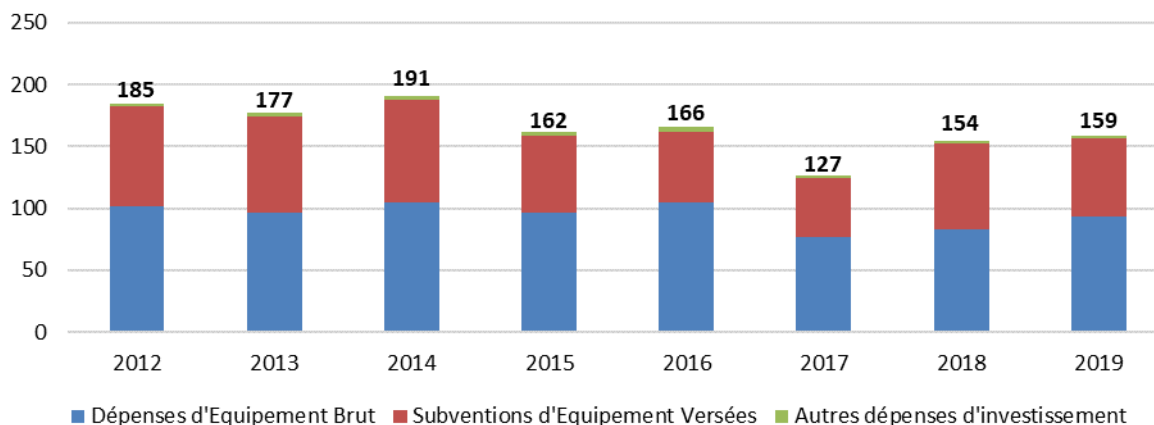
Répartition des recettes d'investissement par nature
au compte administratif 2019



1.1.2 Les dépenses d'investissement

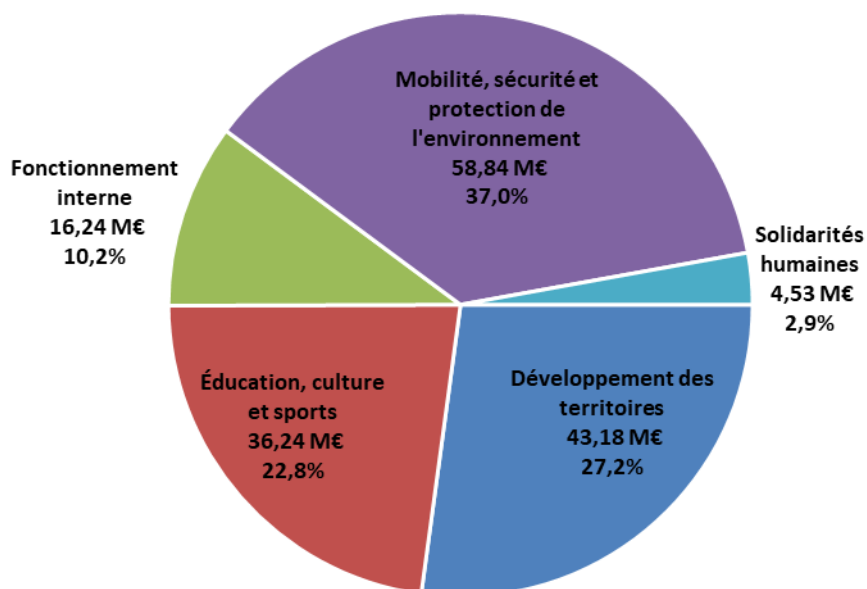
Les dépenses d'investissement, pour 2019, sont de 367,2 M€ dont 346,7 M€ de dépenses réelles (hors opérations d'ordre), ramenées à 159,0 M€ si l'on ne retient que les dépenses réelles hors dépenses afférentes à la dette départementale.

Évolution des dépenses réelles d'investissement (hors dette) depuis 2012 en M€



Les dépenses d'investissement, hors dette, progressent ainsi de 3,2 % entre 2018 et 2019. Leur répartition est la suivante :

Répartition des dépenses d'investissement (hors dette) par politique sectorielle au compte administratif 2019



1.1.3 Solde d'exécution et besoin de financement de la section d'investissement

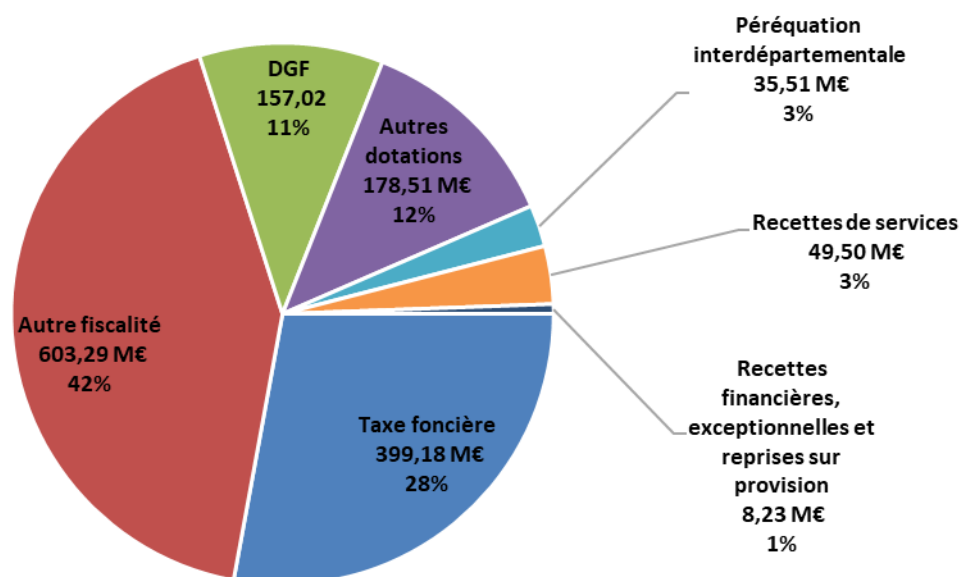
Le résultat global des dépenses et recettes de la section d'investissement laisse apparaître, au 31 décembre 2019, un solde d'exécution déficitaire de 121 818 336,65 €.

1.2 Fonctionnement

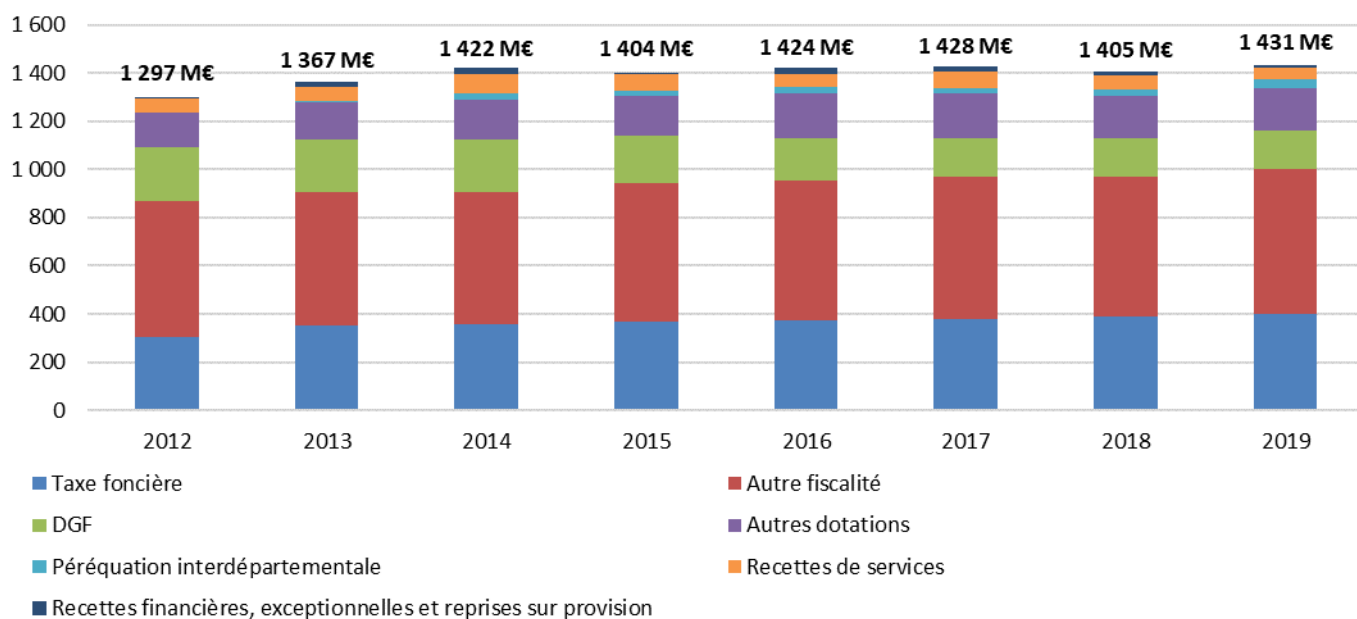
1.2.1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1.451 M€. Ces recettes se répartissent à hauteur 1.431 M€ en mouvements réels et 20 M€ de recettes d'ordre. Leur répartition est la suivante :

Répartition des recettes réelles de fonctionnement au compte administratif 2019



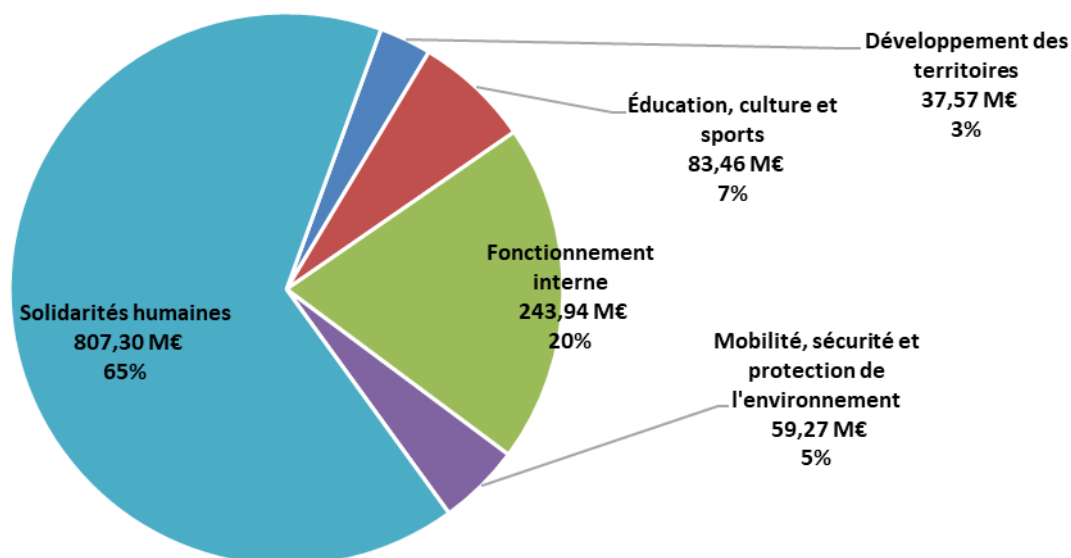
Évolution des recettes réelles de fonctionnement au compte administratif depuis 2012



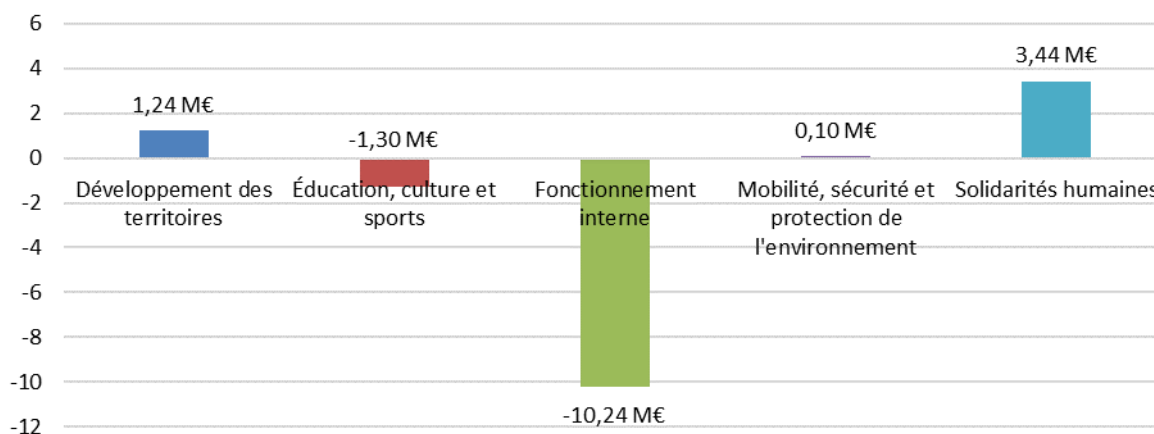
1.2.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 356 M€. Elles se répartissent à hauteur de 1 231,5 M€ en mouvements réels, et à 124,9 M€ en mouvement d'ordre. Pour rappel, les dépenses réelles de fonctionnement atteignaient 1 238 M€ au CA 2018. Leur répartition est la suivante :

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par politique sectorielle au compte administratif 2019



Évolution des dépenses réelles de fonctionnement 2018/2019 par politique sectorielle



1.2.3 Le résultat de fonctionnement

Au-delà de l'exécution, la collectivité a procédé au rattachement des charges pour 40 248 157,51 €, dont 4 002 800 € d'intérêts courus non échus.

Compte tenu de ces opérations de rattachement, le résultat de l'exercice 2019 de la section de fonctionnement, laisse apparaître un excédent de 94 772 379,96 €, qui, en incluant le résultat antérieur reporté de 125 906 739,25 €, fait apparaître au 31/12/2019 un excédent cumulé de la section de fonctionnement de 220 679 119,21 €.

1.3 Présentation des résultats consolidés de l'exercice 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Solde
Mouvements budgétaires A = B + C	367 246 000,73	304 567 262,37	- 62 678 738,36
Mouvements d'ordre (B)	20 567 615,25	125 495 764,45	104 928 149,20
Mouvements réels (C)	346 678 385,48	179 071 497,92	- 167 606 887,56
Résultat reporté 2018 (001)	59 139 598,29		- 59 139 598,29
Résultat de clôture 2019	426 385 599,02	304 567 262,37	- 121 818 336,65

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Solde
Mouvements budgétaires D = E + F	1 356 467 183,96	1 451 239 563,92	94 772 379,96
Mouvements d'ordre (E)	124 922 420,52	19 994 271,32	- 104 928 149,20
Mouvements réels (F)	1 231 544 763,44	1 431 245 292,60	199 700 529,16
Résultat 2018 (002) Affectation au besoin de financement de la section d'investissement		125 906 739,25	125 906 739,25
Résultat de clôture 2019	1 356 467 183,96	1 577 146 303,17	220 679 119,21

TOTAL BUDGETAIRE DES DEUX SECTIONS

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Solde
Mouvements budgétaires A + D	1 723 713 184,69	1 755 806 826,29	32 093 641,60
Mouvements d'ordre B + E	145 490 035,77	145 490 035,77	-
Mouvements réels C + F	1 578 223 148,92	1 610 316 790,52	32 093 641,60
Résultat reporté 2018	59 139 598,29	125 906 739,25	66 767 140,96
Résultat de clôture 2019	1 782 852 782,98	1 881 713 565,54	98 860 782,56

Le solde d'exécution de la section d'investissement, est arrêté au 31 décembre 2019 à – 121 818 336,65 € et correspond à un besoin de financement.

Avec le résultat antérieur reporté de 2018 s'élevant à 125 906 739,25 €, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'établit au 31 décembre 2019 à 220 679 119,21 €. Ce solde positif permet de couvrir, comme le prévoit le code général des collectivités territoriales, la totalité du besoin de financement de la section d'investissement.

1.4 Présentation des principaux ratios du budget

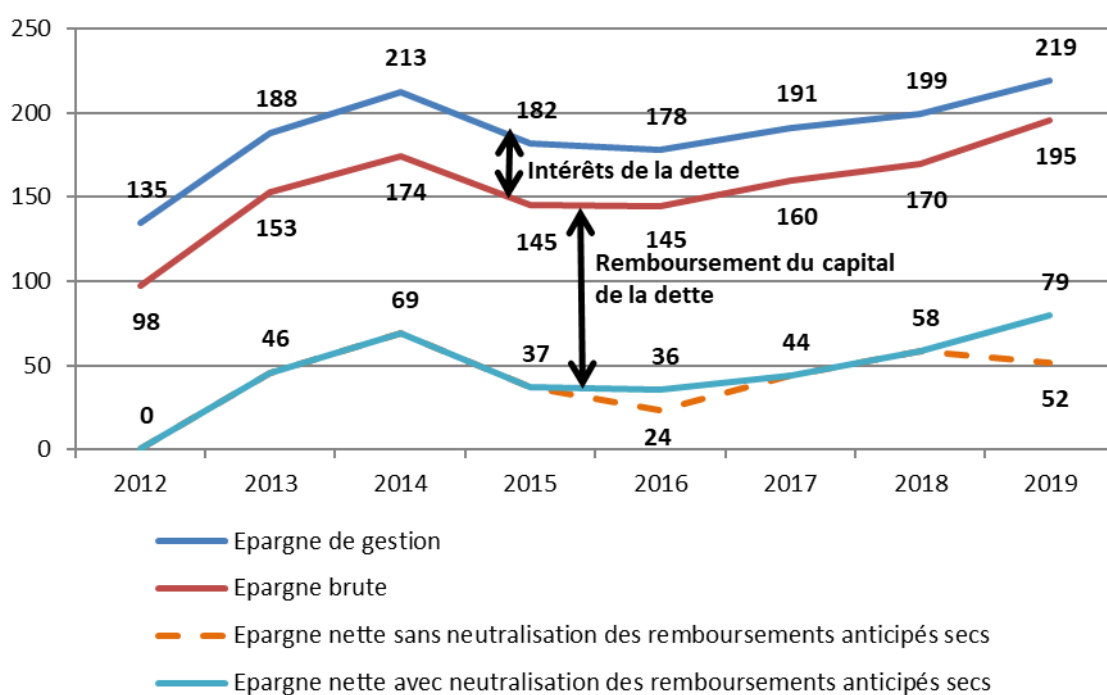
Informations financières - ratios		Département de la Seine-Maritime (Compte administratif 2019)	Moyennes nationales (valeurs 2018)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	948	874
2	Produit des impositions directes/population	453	322
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1100	993
4	Dépenses d'équipement brut/population	71	90
5	Encours de dette/population	772	492
6	DGF/population	123	124
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	18,1%	20,8%
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	96,3%	92,9%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	6,4%	9,1%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	70,2%	49,5%

1.5 Principaux indicateurs issus du CA 2018

1.5.1 Évolution de l'épargne

Les efforts de gestion réalisés depuis 2015 ont permis d'améliorer l'épargne brute du Département de près de 50 M€. Ainsi, l'épargne brute atteint 195 M€ en 2019. L'épargne nette demeure cependant grevée par le remboursement du capital de la dette. En 2019, le Département a choisi de procéder à des remboursements anticipés sans refinancement pour près de 27,9 M€.

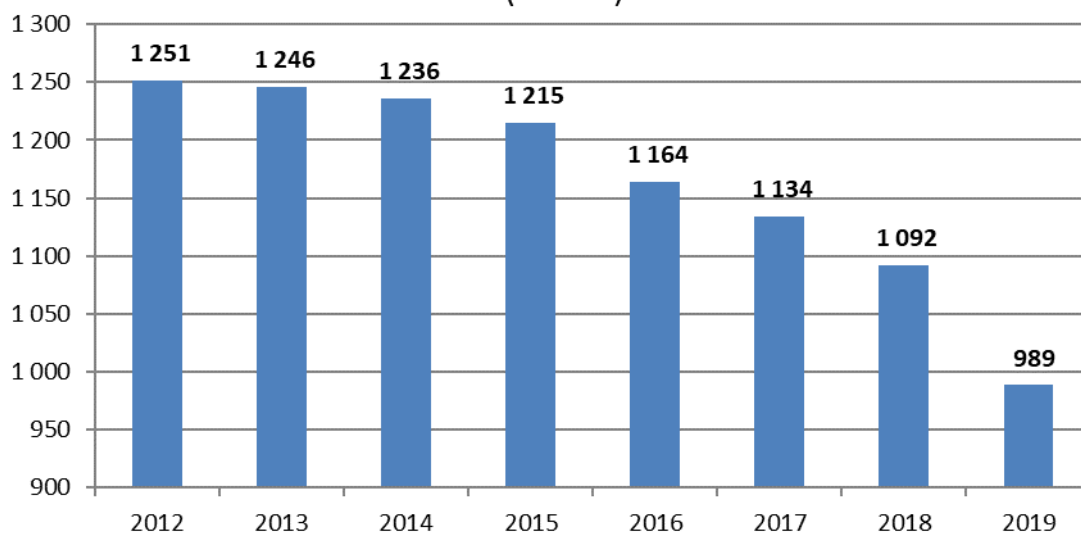
Évolution des ratios d'épargne 2012-2019 en M€



1.5.2 Évolution de l'encours de dette

L'encours de la dette du Département est de 989 millions d'euros au 31 décembre 2019. Il a diminué de près de 104 M€ en 2018 et décréu de plus de 247 M€ entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2019.

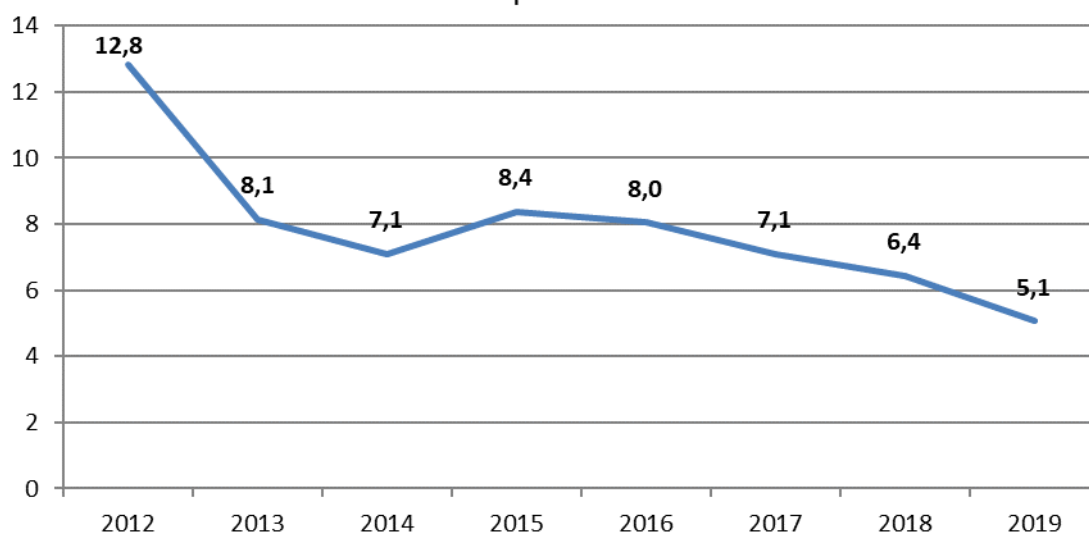
Évolution 2012-2019 de l'encours de dette du Département
(en M€)



1.5.3 Évolution de la capacité de désendettement

L'effet cumulé de la diminution de l'encours de dette et de la progression des ratios d'épargne permet au département de la Seine-Maritime d'améliorer sa capacité de désendettement de plus de 3 ans entre 2015 et 2019. Elle s'établit ainsi à 5,1 années au 31 décembre 2019.

Évolution 2012-2019 de la capacité de désendettement du Département



1 Les budgets annexes

Le Département, en plus de son budget principal, dispose de cinq budgets annexes. Les opérations afférentes aux budgets du restaurant administratif, du parc zoologique de Clères, du laboratoire agrovétérinaire et du parc départemental sont comptabilisées selon les normes de l'instruction budgétaire et comptable M52, et celles afférentes au budget de la crèche départementale relèvent quant à elles de l'instruction budgétaire et comptable M22.

Les opérations des budgets annexes ont été clôturées aux mêmes dates que celles du budget principal. Les résultats généraux de l'exercice 2019 sont les suivants :

	Résultats de clôture 2019	
	Investissement	Fonctionnement
Parc zoologique de Clères	81 961,92 €	- €
Restaurant administratif	344 751,46 €	- €
Crèche départementale	322,57 €	- €
Parc départemental	- 130 839,10 €	90 742,79 €
Laboratoire agrovétérinaire	- 316 829,58 €	316 829,58 €